

TITRE PROFESSIONNEL ECSR

(Enseignant(e) de la Conduite et de la Sécurité Routière)

1. La photocopie recto/verso de votre permis de conduire.
2. La photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour en cours de validité.
3. 2 photos d'identité (récentes, claires, en couleur et conformes aux normes).
4. Un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**.
5. La fiche élève complétée.
6. Un CV à jour.
7. L'attestation sur l'honneur complétée et signée (en pièce jointe).
8. **Si vous êtes salarié (ou ancien salarié) sous Congé Individuel de Formation, fournir :**
La notification de « prise en charge du coût pédagogique » ainsi que les « attestations de présence » qui vous ont été transmises par le FONGECIF.



**Les documents doivent nous être adressés au plus tard
3 SEMAINES AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION**